



REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

HAUT COMITE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

COMITÉ TECHNIQUE D'APPUI

Unité – Travail – Progrès

TRIBUNE

PROCESSUS DES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES : EXIGENCE D'UN DIALOGUE INCLUSIF ET CHOIX D'AUTOEXCLUSION

Comme il s'y était solennellement engagé pendant la campagne électorale de la Présidentielle d'avril 2016, le Président de la République IDRIS DEBY ITNO, une fois élu et investi, a procédé au lancement officiel du grand chantier de rénovation de nos institutions, en mettant en place un Haut Comité de pilotage des réformes institutionnelles appuyé d'un Comité Technique. L'instance politique de réformes qu'est le Haut Comité ainsi que son organe technique sont composés de personnalités issues d'horizons politiques et professionnels pluriels, dans le souci assumé d'impliquer toutes les couches sociopolitiques du pays dès la phase de préparation des grandes lignes des réformes envisagées.

C'est toujours dans ce souci d'inclusion totale ordonnée par les plus hautes autorités que, depuis son installation le 09 février dernier, le Comité Technique s'emploie à exécuter sa mission de préparation des propositions de réformes, en suscitant la participation la plus large possible des différents acteurs et des citoyens.

Ainsi, un appel public a d'abord été lancé à l'endroit de tous nos compatriotes, afin de les inviter à faire parvenir leurs éventuelles contributions ; appel qui a été entendu, dans la mesure où des dizaines de contributions citoyennes ont déjà été adressées au Comité Technique qui continue de les exploiter.

Ensuite, les différents sous-comités thématiques mis en place par le Comité Technique ont engagé des consultations avec des personnes ressources et des regroupements ciblés, parmi lesquels les groupes parlementaires de toutes les obédiences, y compris les groupes des députés issus de l'opposition démocratique.

De plus, le Comité Technique a dépêché des missions dans toutes les 23 Régions du pays pour tenir des assises locales destinées à recueillir les contributions et les attentes de nos compatriotes de provinces. Ces consultations régionales ont connu un engouement indiscutable, grâce à l'implication de tous les acteurs locaux (autorités administratives, société civile, représentants des partis politiques de la Majorité et de l'opposition).

Enfin, au niveau national, le Comité Technique a saisi, sans distinction, plus d'une centaine d'organisations politiques, socioprofessionnelles, confessionnelles et de la société civile, en les invitant à préparer leurs contributions en vue des prochaines rencontres de concertation et de consultation que le Comité Technique tiendra à N'Djamena avec l'ensemble des acteurs concernés. Des Termes de Référence clairs ont été élaborés à cet effet et adressés auxdits acteurs. Ces consultations démarreront le lundi 10 juillet 2017.

C'est dans ce contexte que le Comité a appris, par voie de presse, la surprenante décision de certains regroupements politiques et quelques organisations de la Société Civile de « boycotter » le processus en cours en déclinant l'invitation qui leur a été adressée par le Comité Technique tout en appelant à un dialogue inclusif.

Le dialogue inclusif qui est exigé par certains compatriotes de l'opposition constitue pourtant l'essence de la démarche du Haut Comité suivant les orientations qui ont été données par le Chef de l'Etat.

Malheureusement, l'auto-exclusion, c'est à dire la soustraction délibérément volontaire d'une partie de l'opposition à un processus conçu et voulu comme inclusif est à la fois paradoxale et contreproductive.

Il serait utile de rappeler qu'à ce stade, la mission assignée au Comité Technique consiste à recueillir, auprès des acteurs sociopolitiques, leurs avis, leurs propositions et leurs contributions quels qu'ils soient, c'est à dire sans considération aucune quant à leur nature, leur objet ou leurs auteurs. Il n'y a ni sujet tabou, ni volonté d'exclusion, ni intention de dissimulation ; toutes choses qui, si elles existaient, pourraient être perçues, à juste titre, comme une « fuite en avant ».

Sous l'autorité du Premier Ministre, le Comité est en effet essentiellement chargé de conduire cette phase préparatoire des réformes, de présenter ses conclusions au Haut Comité qui convoquera un Forum National Inclusif, seule instance habilitée à valider les options des réformes à mettre en oeuvre.

Dans ces conditions et à ce stade, l'annonce de retrait faite par certains Partis politiques, est incompréhensible en tant que procédé politique et regrettable en tant que comportement citoyen ; à moins qu'il n'y ait méprise sur les différentes étapes composant la démarche méthodologique de pilotage du processus des réformes. Dans ce dernier cas, il est encore temps de prendre le train de la plus grande œuvre de rénovation institutionnelle jamais entreprise depuis la Conférence Nationale Souveraine qui a donné naissance à la Constitution de 1996. Ce chantier qui fonde son incontestable légitimité dans l'élection tout aussi incontestable du Président de la République le 10 avril 2016, est irréversible.

Nous sommes convaincus qu'un compromis (sans compromission, ni reniement) est encore possible entre les objectifs politiques de court terme qui semblent déterminer la posture de certains leaders politiques et les impératifs vitaux de long terme desquels dépendent la paix, la stabilité et le développement socioéconomique de notre pays, tel que cela a été opportunément rappelé par le Président de la République le 09 février 2017.

Il serait illusoire de penser que l'entente nationale et le consensus politique entre les filles et fils du Tchad ne sont envisageables qu'avec un entregent étranger. Penser cela établirait définitivement la présomption d'immaturation de la classe politique Tchadienne, nourrissant par là le discrédit de celle-ci et sa rupture avec la volonté populaire.

Les grands axes des réformes fixés par le Chef de l'État avaient pourtant, objectivement parlant, de quoi susciter l'intérêt des acteurs sociopolitiques, à l'instar de l'engouement constaté dans les Régions où des consultations populaires se tiennent en ce moment même avec la participation des Tchadiens de tous les bords politiques et de toutes les catégories socioprofessionnelles.

Adapter l'organisation politico-administrative du pays, renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance, améliorer l'efficacité de l'action publique et l'administration de la justice, favoriser la promotion de la femme tchadienne et des jeunes, moderniser le régime juridique des députés, définir un cadre d'organisation transparent et consensuel des futures consultations électorales : ce sont là les grandes thématiques de la réflexion à laquelle ont convié les plus hautes autorités du pays, se plaçant ce jour du 09 février 2017, au dessus des clivages partisans et des calculs politiques.

Alors, face à ces défis multidimensionnels colossaux, l'intérêt suprême du pays gouverne d'une part, de vaincre les préjugés et les tentations jusqu'aboutistes, et d'autre part, de transcender les récriminations passionnelles et les ambitions personnelles, aussi légitimes soient-elles, afin de participer à la construction d'une société d'espoir et d'avenir où chacun a sa place.

C'est la raison pour laquelle cette adresse publique est lancée, sans désir de polémique, et en appui aux invitations déjà envoyées, en vue d'appeler à un pragmatisme constructif de la part de tous les acteurs sociaux et politiques.

En tout état de cause, le Président de la République a pris des engagements. Ces engagements seront tenus. Nous osons espérer que les changements à venir se feront dans un consensus qu'il ne sera possible de construire que dans l'inclusion voulue par le Chef de l'État et non par l'auto-exclusion. C'est dans cet esprit que, tout en prenant l'opinion à témoin, le Comité Technique entend réitérer son invitation à l'adresse des organisations ayant annoncé leur non participation, afin de leur offrir l'occasion de venir partager librement leurs propositions.

Le train des réformes est en marche, l'accès y est ouvert à tous et la parole y est totalement libre.



Dr ABDOULAYE SABRE FADOUL
Ministre Secrétaire Général du Gouvernement
Chargé des Réformes
Président du Comité Technique

